

La richesse sociale: le point de vue d'acteurs de l'économie sociale

RÉSUMÉ • Cet article s'appuie sur les résultats de recherche énoncés dans un rapport portant sur la rentabilité sociale des entreprises collectives. La question posée est la suivante: quelle est la rentabilité sociale, ou richesse sociale, produite par ces entreprises? Nous avons cherché à connaître la définition que les acteurs eux-mêmes donnent de cette rentabilité, et l'avons mise en lien avec les concepts de richesse sociale et d'*empowerment*.

ABSTRACT • This paper is based on research data presented in a report on social rentability of collective enterprises. We are responding to the following question: which is social rentability, or social wealth, produced by this type of enterprise? We attempted to identify the actor's own definition of rentability and established its links to concepts of empowerment and social wealth.

RESUMEN • Este artículo se basa en los resultados de investigación enunciados en un informe relativo a la rentabilidad social de las empresas colectivas. El interrogante planteado es el siguiente: ¿cuál es rentabilidad social, o riqueza social producida por estas empresas? Nuestro interés consistió en conocer la definición que dan los propios actores de esta rentabilidad y relacionarla con los conceptos de riqueza social y de empoderamiento.

— • —

INTRODUCTION

Cet article s'appuie sur les principaux résultats énoncés dans un rapport de recherche sur la rentabilité sociale des coopératives et entreprises collectives

RAYMOND BEAUDRY

*Chercheur associé
Groupe de recherche inter-
disciplinaire sur le développement
de l'Est du Québec (GRIDEQ)
Université du Québec à Rimouski
raymond.beaudry@sympatico.ca*

CAROL SAUCIER

*Professeur
Département
des sciences humaines
Université du Québec à Rimouski
carol_saucier@uqar.qc.ca*

de la région du Bas-Saint-Laurent (Saucier, Beaudry et Denis, 2001). En quoi consiste la rentabilité sociale, ou la richesse sociale, produite par les entreprises d'économie sociale? Dans le cadre de cette recherche, commanditée par le Secrétariat aux coopératives du gouvernement canadien, nous avons cherché à connaître la définition que les acteurs eux-mêmes donnent de cette rentabilité.

Nous avons donc mené des entretiens auprès de divers acteurs dans le cadre d'une recherche exploratoire et qualitative reposant sur une démarche inductive de production de la connaissance. La notion de rentabilité sociale, en usage parmi les praticiens depuis quelques années, reste une notion aux contours indéfinis. Nous voulons donc mieux connaître la signification que ce type de rentabilité revêt pour les acteurs sur le terrain. Quelle est la nature des externalités sociales produites par les organisations? La gouvernance interne démocratique de celles-ci a-t-elle à voir également avec la production de rentabilité sociale? Cette réflexion sur cette dernière nous amènera en cours de recherche au concept de richesse sociale. Notre démarche inductive s'accompagne, il va sans dire, de ce parcours itératif entre la collecte de données et la réflexion conceptuelle (Chevrier, 1998).

Dans cet article, nous centrons la réflexion et l'analyse du matériel empirique autour du concept de richesse sociale, tel qu'il est défini notamment par Dominique Méda. Pour rendre compte de notre démarche exploratoire, nous emprunterons le parcours suivant dans la présentation des données: 1) une mise en contexte sur les plans conceptuel et méthodologique; 2) une présentation des données empiriques organisée autour du concept de richesse sociale; 3) un retour sur la réflexion conceptuelle et son élargissement. C'est avant tout l'énonciation d'indicateurs de richesse sociale produite par les entreprises collectives dont il est question dans cet article. En cherchant à définir les dimensions de cette richesse, nous voulons contribuer à en préciser des indicateurs possibles. Plus largement, comme ce travail sur des indicateurs s'enracine dans la pratique des acteurs, à tout le moins selon la perception que ceux-ci ont de cette pratique, il peut contribuer à enrichir le débat sur la définition de nouveaux indicateurs de développement rendant mieux compte de la particularité des pratiques des entreprises d'économie sociale.

MISE EN CONTEXTE SUR LES PLANS CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Le concept de richesse sociale s'entend non pas comme une simple relation d'échange de biens ou services entre individus, une valeur ajoutée découlant d'un acte privé, mais il relève plutôt d'un tout où les individus sont déjà en relation et pour qui le social ne constitue pas le résidu de l'économie. Ce social a lui-même valeur de richesse (Méda, 1995). Dans le même ordre d'idées, Lévesque affirme, à propos des nouvelles caractéristiques du développement

local et régional, que le social n'est plus considéré exclusivement comme un coût ou une dépense sociale, puisqu'il constitue désormais un capital social, un investissement (Lévesque, 2001). La recherche d'indicateurs de richesse sociale consiste alors à montrer que, pour les entreprises collectives, la richesse reposerait d'abord sur des considérations tenant compte du bien-vivre ensemble, c'est-à-dire la responsabilisation individuelle, mais aussi la prise de décision collective des finalités de la vie sociale (Méda, 1999). Et cela, en parallèle avec la représentation classique de la richesse qui ne relève pas de l'économie, mais d'un problème philosophique construisant l'économie sur des fondements individualistes et négligeant notre appartenance commune à la société (Méda, 1999).

Selon Méda (1995), la notion de richesse sociale n'est pas « désutilité », mais utilité quand il s'agit de reconnaître comme utiles toutes les richesses sociales entendues comme un bien commun. Dans ce sens, Méda rejoint Gadrey (voir son article dans le présent numéro) dans son effort de clarification de la notion d'utilité sociale comme convention ou norme d'intérêt général qui se situe dans un courant de pensée participant de la critique de la désocialisation de l'économie (Perret et Roustang, 1993). Nous partageons le point de vue de Gadrey préférant la convention d'utilité sociale et solidaire. Nous plaignons pour une réhumanisation de l'économie et le choix de « grandeur », en s'inspirant de Boltanski et Thévenot (1991), qui nous tiennent à distance de la marchandisation de la vie, du corps et de l'esprit (Guillebaud, 2003). Bref, pour Méda (1999), l'essence même de la richesse sociale réside dans la reconnaissance et la préservation de deux types de patrimoine: le patrimoine naturel et le patrimoine humain. Le premier comprend le paysage et les ressources naturelles; le second, la qualité de vie, l'éducation et la solidarité. Nous nous attarderons davantage dans ce texte à la dimension du patrimoine humain de la richesse sociale.

Ce sont ces éléments conceptuels qui ont servi de première référence afin de relever des indicateurs de richesse sociale à partir du matériel empirique recueilli lors de la réalisation de neuf entretiens individuels de type semi-dirigé. Ce type d'entretien est approprié pour obtenir de manière intensive le point de vue des informateurs (Savoie-Zajc, 1998; Boutin, 1997), en l'occurrence leur conception de la rentabilité sociale des entreprises collectives. Notre stratégie de terrain a consisté, dans une première étape, à rencontrer les agents et agentes en économie sociale de quatre centres locaux de développement (CLD), situés dans autant de municipalités régionales de comté (MRC), nous permettant d'obtenir ainsi une représentativité de territoires urbains et ruraux de la région du Bas-Saint-Laurent. Notons que ces agents ou agentes travaillent auprès de coopératives ou d'organismes à but non lucratif (OBNL). Ces diverses formes organisationnelles peuvent être soit des groupes déjà en activité, soit des groupes nouvellement créés, notamment par l'appui des CLD moyennant leur fonds d'économie sociale. Ces agents et agentes nous sont apparus comme des informateurs clés sur la question des externalités sociales des entreprises collectives compte tenu de la nature de leur fonction. Également, nous avons voulu

retenir les points de vue de responsables d'organisations d'économie sociale. Cinq entretiens ont donc été réalisés auprès de trois coopératives et de deux OBNL. Les organismes retenus ont valeur d'exemplarité tant par la durée de leurs activités que la nature de celles-ci dans les champs notamment du développement agricole, de l'amélioration de la condition des femmes et du recyclage des matières résiduelles, tous des enjeux cruciaux du développement économique et social de la région. Enfin, divers documents portant sur ces organismes ont été consultés : données statistiques, études de cas (Saucier et Thivierge, 2000).

Dans un deuxième temps, nous avons organisé un groupe de discussion réunissant autour de la même table plusieurs des individus déjà rencontrés en entretien individuel. Cette approche collective a permis d'approfondir certains thèmes développés lors des entretiens individuels, et surtout de favoriser les échanges directement entre informateurs. Ainsi, nous avons retenu trois grands thèmes formant les assises de la richesse sociale et que nous avons soumis à la discussion dans le cadre de la rencontre collective : la démocratie, l'animation et la solidarité. Si ces éléments sont au fondement des entreprises collectives, ils sont continuellement remis en chantier et les pratiques qui les sous-tendent peuvent être fragiles. Comme grille de discussion pour l'entrevue collective, nous avons regroupé ces trois thèmes sous le concept d'*empowerment*. Cette synthèse fut débattue lors de la rencontre. Le concept d'*empowerment*, tel qu'il est défini par Vachon, Leclerc et Comeau (1997), a pour avantage de mettre en perspective, de manière plus dynamique, les thèmes que sont la démocratie, l'animation et la solidarité. L'*empowerment*, dont les cinq principes s'apparentent à la richesse sociale, met l'accent sur :

- 1) la participation volontaire des individus à l'organisation;
- 2) la reconnaissance des capacités réflexives des participants (habiletés, connaissances et compétences);
- 3) la participation non directive;
- 4) l'appropriation du pouvoir par les participants (solidarité, encouragements et autonomie du groupe);
- 5) la remise en question de l'oppression.

Ces principes rendent compte simultanément du *self-empowerment* et de l'*empowerment* communautaire qui remet en cause la logique de marché comme mode de régulation de la société, et qui tient compte de la production de la richesse et de sa distribution (Ninacs, 1997).

RICHESSSE SOCIALE ET POINT DE VUE DES ACTEURS

La démocratie et la participation

Il ressort de l'ensemble des entretiens individuels et collectif deux conceptions de la démocratie. La démocratie s'exerce au sein des entreprises collectives

(coopératives et OBNL) sur les lieux de travail, au conseil d'administration et à l'assemblée générale. Elle peut prendre diverses formes, mais elle repose toujours sur l'intention de faire participer les individus à la vie associative dans le respect des règles. Elle permet aussi de répondre au développement social de la collectivité, aux aspirations et aux besoins sociaux manifestés: par exemple l'amélioration des conditions de santé, l'insertion et l'implication des jeunes.

En particulier, pour les agents et agentes d'économie sociale, la démocratie est une façon d'assurer la participation collective, au sein des organismes et des coopératives. Il semble cependant, comme nous allons le constater, que la chose n'aille pas toujours de soi.

a) La démocratie organisationnelle (dimension interne)

La vie démocratique des entreprises d'économie sociale peut être dynamique, constructive, mais ce n'est pas toujours le cas. La mise sur pied ou la consolidation d'un tel type d'organisme laisse voir des lacunes concernant le bon fonctionnement des instances de pouvoir. Ainsi, on va parfois élire des représentants au conseil d'administration sans que ceux-ci aient une connaissance claire de la mission de l'organisme. Certains se présentent pour ne «surveiller» que les intérêts de ceux qui les ont mandatés évacuant ainsi de leur travail l'esprit de collégialité. Il faut donc combattre cette conception réductrice de la participation en valorisant l'intérêt collectif de l'organisation.

Parfois, le problème réside dans le manque de connaissance, chez les membres, des modalités de participation dans le cadre des assemblées générales. Il faut alors que les agents et agentes d'économie sociale mettent en œuvre des moyens pédagogiques afin d'obtenir une participation plus efficace et plus éclairée de leurs membres.

Le partage des responsabilités entre le conseil d'administration et l'assemblée générale ne se fait pas toujours de manière claire et harmonieuse; un rappel du rôle et du pouvoir de chacune de ces instances est, dans certains cas, nécessaire. Mais si tous les membres ont une bonne connaissance des règlements généraux, cela facilite considérablement le déroulement des délibérations.

Toutefois, la transformation ou la réorganisation des structures de participation ne suffit pas toujours à améliorer les conditions de participation. Le comportement des individus, leur conception du leadership, leur attitude à l'égard des autres créent parfois un climat de travail difficile au sein de certaines entreprises collectives. Il arrive parfois que la participation soit sous l'emprise de personnes qui ont réussi à ériger après plusieurs années ce que certains appellent une «monarchie démocratique»; cette concentration du pouvoir entraîne alors une démobilitation des membres.

Plus largement, pour diverses personnes œuvrant dans des organismes à but non lucratif, le travail de réflexion porte sur la déconstruction du «mythe»

voulant que dans le communautaire il n'y ait aucune direction, que les relations de travail ne soient soumises à aucune autorité. Or, au contraire, l'urgence porte sur la nécessité de reprendre en groupe la réflexion sur le sens de la démocratie et de l'autorité. Cet exercice de réflexion amène les travailleurs et les travailleuses de ces organismes à clarifier les modalités de décision et de participation en inscrivant, au centre de la démocratie, la dynamique entre l'individu et le collectif. « Quand tu es dans une position de leadership, tu peux tenter de donner une direction dans la mesure où elle est reprise par les autres. Au fond, c'est une réflexion sur le sens de la démocratie. » (Entrevue n° 1, p. 6.)

b) La démocratie et la société (dimension externe)

Comme nous venons de le constater, si un travail sur les modalités de participation est indispensable pour maintenir la démocratie, il semble aussi que, pour plusieurs personnes rencontrées, la démocratie soit une valeur fondamentale qu'il faut reprendre et reconstruire. Elle ne peut se limiter au bon fonctionnement des structures organisationnelles, mais demande une réflexion sur l'orientation de nos sociétés.

Moi, je pense qu'on a oublié avec le temps de se rappeler c'était quoi la démocratie, on a oublié c'est quoi. On pense que la démocratie c'est un C.A. Puis au C.A., il peut se passer bien des affaires autocratiques aussi. On a oublié de s'éduquer avec la démocratie et dans le cadre d'intervention que l'on fait, on a à travailler avec les réseaux municipaux qui est un des premiers lieux démocratiques dans la société. C'est ta famille donc les organismes qui travaillent à ce niveau, si on ne les finance pas, on vient de partir à moins cinq. Puis dans les conseils municipaux, ben, c'est ça, il faut travailler avec ces gens-là pour aller sur le terrain, faire de l'animation... (Entrevue n° 5, p. 22.)

Il convient de dépasser la stricte définition de la démocratie, soit celle des règles de participation et de représentation organisationnelles, pour tenter d'amener la discussion sur le sens de la démocratie qui permettrait d'établir un meilleur équilibre entre l'économie et le social afin de favoriser le bien commun¹.

De l'économie au bien commun, il y a une position de justice qui est au fondement de la démocratie et qui consiste à se demander s'il est juste de ne pas financer adéquatement le travail de ceux et celles qui représentent et défendent l'économie sociale. L'absence de justice conduirait à la non-reconnaissance des organismes d'économie sociale et au maintien de leur précarité financière:

C'est la non-reconnaissance qui fait mal, qui fait mal aux tripes des gens qui travaillent, qui fait mal aussi à la motivation. Moi, j'ai été pendant cinq ans à la direction d'un organisme et je me souviens d'avoir rencontré des gens du réseau qui m'ont dit: « Si tu ne veux pas faire ce que l'on te dit, on va le donner à quelqu'un d'autre. »

[...] Puis, c'est pas évident, mais il y a une espèce de système qui est là, il n'y a pas de reconnaissance sur ce qui est fait. C'est comme si on disait: «c'est bien beau là, mais nous autres au réseau public, nous avons décidé que ça se passait autrement, ou tu marches ou tu ne marches pas». (Entrevue n° 5, p. 21.)

Le manque de financement, dont il est ici question, est lié au retrait de l'État-providence et, avec lui, l'abandon d'une certaine idée de la justice et de la répartition de la richesse. Est-ce juste, pourrait-on dire, de marchandiser absolument un service qui est considéré comme un besoin essentiel pour les individus et la collectivité? La question est importante puisqu'il s'agit de la lutte que les groupes communautaires (et particulièrement la Fédération des femmes du Québec) et le Chantier québécois d'économie sociale mènent pour un financement adéquat et autonome des organismes².

L'animation

La démocratie au sein des entreprises collectives n'est donc pas acquise de façon définitive: c'est un processus évolutif; elle est une manière de faire qui doit être continuellement soutenue, encadrée et encouragée. C'est la raison pour laquelle les acteurs d'économie sociale considèrent que l'animation est une activité essentielle pour l'apprentissage et le maintien de la démocratie et par le fait même, de la bonne marche de la coopérative ou de l'organisme à but non lucratif.

Dans ce sens, voici comment est décrit le rôle d'animation d'agent de CLD:

Je m'occupe de l'économie sociale mais aussi de l'animation du milieu rural. Je m'assure de leur bon fonctionnement [il s'agit des organismes], de les aider à mobiliser la population autour de leurs activités, de les aider dans leur recherche de financement, la réalisation de leur projet et de m'assurer du bon fonctionnement démocratique, donc, j'assiste à toutes leurs assemblées générales. Si c'est pas toujours démocratique, c'est pas toujours par mauvaise volonté, ça peut être par ignorance, par méconnaissance et un manque d'expérience aussi. Je les informe alors des codes de procédure pour les assemblées. (Entrevue n° 2, p. 15.)

L'animation est une forme d'intervention débordant la simple structuration de l'organisation d'un projet; elle est porteuse de valeurs qu'il faut transmettre et encourager à appliquer.

C'est une valeur qui est chère pour moi; c'est de soutenir les gens dans leur projet de développement même si c'est un projet qui va créer ben de l'emploi, avec des gros investissements. Aider les gens

à l'animation de leur milieu. Parmi les valeurs qui m'animent, on trouve la démocratie, le respect de l'environnement, l'égalité homme-femme et la promotion de la ruralité. (Entrevue n^o 2, p. 22-23.)

Animer, c'est mettre au centre de l'activité économique l'être humain; une façon de rappeler la nécessité de ne pas orienter le développement vers une «choséification» des rapports humains. Dans ce sens, l'animation permet la construction de la démocratie en cherchant à instituer un écart, une distance critique entre la communauté des humains et l'activité commerciale.

C'est dans cet esprit que les intervenants en économie sociale dans les CLD du Bas-Saint-Laurent ont décidé, dès le début de la mise en place du volet économie sociale, de se rencontrer régulièrement de manière informelle. La création d'un regroupement d'agents et d'agentes avait pour but de mieux coordonner les actions et d'échanger sur les manières d'intervenir dans le milieu et sur les compétences de chacun et chacune. Il s'agit donc de se donner des outils d'animation afin de mieux encadrer les projets et de permettre leur réalisation.

La solidarité

La solidarité est une dimension que les acteurs en économie sociale considèrent comme fondamentale. Elle est ce qui est commun à plusieurs personnes, ce qui amène chacun à répondre de tout. La solidarité se construirait alors en fonction du bien commun dans le cadre d'une société qui place au centre de ses préoccupations la valorisation de la condition humaine. Le processus identitaire qui donne lieu à la solidarité repose sur une démarche de confiance, de responsabilité et de citoyenneté; trois aspects qui structurent la solidarité tout en constituant des dimensions de la richesse sociale.

a) La confiance

Pour qu'il y ait solidarité, il faut instituer un rapport de confiance en soi et aux autres permettant d'établir le lien entre le projet et la communauté. Dans le cas d'un projet d'entreprise collective, le rôle de l'agent de développement est de créer une sorte de contrat où la confiance se construit à partir d'un protocole d'entente où sont respectés les principes de l'économie sociale.

Dans les coopératives et les OBNL, nous disent les personnes rencontrées, le lien de confiance se construit à partir d'une approche globale afin de dépersonnaliser un problème particulier. Ainsi, les liens interpersonnels s'établissant entre travailleurs et usagers, entre membres et travailleurs de l'entreprise se tissent à travers l'écoute, l'empathie et la disponibilité. L'établissement de cette relation de confiance nécessite bien souvent un travail sur soi. Pour avoir confiance aux autres, pour savoir en qui et en quoi avoir confiance, il y a un

passage obligé: celui de l'affirmation de soi qui constitue en quelque sorte la condition de l'action ou encore la reconnaissance de son intériorité où logent la raison, les désirs, les émotions, les actions.

La confiance amène parfois un changement important dans les valeurs des individus qui finissent par concevoir différemment l'usage des moyens de production. Par exemple, dans le cas des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) comme nous le rappelle le promoteur de cette formule au Québec³, le passage d'une propriété privée à une propriété collective des moyens de production s'appuie sur le transfert de la confiance reposant sur l'individu (moi et ma machinerie agricole) vers la confiance reposant sur l'organisme (nous et notre machinerie agricole).

Ils [les membres] utilisent juste ce qu'il y a dans la coopérative, ça veut dire qu'ils ont confiance dans cette organisation pour se départir parce que tu sais, entre nous deux, la machinerie agricole pour un producteur, c'est extrêmement important. S'il s'en départit pour utiliser seulement celle de la coopérative, c'est qu'il a confiance énormément dans cette organisation, dans cette association pour lui procurer tout ce qu'il a besoin pour le développement de son entreprise. Parce que la CUMA, il faut qu'elle soit perçue comme étant le prolongement de l'entreprise agricole. Ça leur appartient la CUMA, donc si la CUMA leur appartient, c'est comme si l'entreprise appartient à la CUMA aussi, vice versa, c'est un prolongement réciproque. (Entrevue n° 6, p. 6.)

b) La citoyenneté active (la communauté)

Dans l'esprit des acteurs en économie sociale, la question de la citoyenneté, entendue comme un sentiment d'appartenance de tous les individus à une communauté politique locale, est indissociable du projet d'entreprise. Le projet doit donc répondre à un besoin collectif et le travail des acteurs consiste à intégrer cette dimension de la citoyenneté dans le processus de réalisation du projet.

Mais si les projets amènent les individus-membres à prendre des responsabilités, à participer à la gestion de l'entreprise, à développer une conscience environnementale, à réfléchir en termes de bien commun, à lier la notion de service avec celle de la coopération, la notion de citoyenneté entendue cette fois-ci comme la capacité d'agir sur soi et en société, est rarement une condition clairement énoncée sauf dans le cas d'Antidote Monde.

Cet organisme est une entreprise d'économie sociale d'éducation populaire et de conscientisation qui s'adresse principalement aux femmes. Le processus de formation cherche à faire le pont entre l'affirmation de soi et la participation de l'individu à la vie active, entre l'individu et la société. Il y a donc un travail de réflexion qui se fait sur soi en tant que femme, mais aussi en société afin que les femmes puissent intervenir sur les transformations sociales, environnementales,

politiques et économiques. Chez Antidote Monde, une toile sociale, ayant la forme d'une « toile d'araignée » qui est fixée sur le mur d'une salle de travail, sert de cadre d'analyse. La toile retrace l'histoire de la région tout en indiquant les actions et les réalisations qui sont le fait des pouvoirs publics (par exemple la création des municipalités régionales de comté), des entreprises (l'exploitation forestière) et des groupes populaires (la Marche mondiale des femmes). Sur les lignes de la toile, on trouve les actions pour lesquelles les citoyens et citoyennes ont eu peu de pouvoir, alors que dans les mailles de la toile ce sont les actions menées par ceux-ci et celles-ci. La toile permet ainsi de visualiser les moments où les citoyens et citoyennes ont participé à la transformation du cours de leur histoire.

Voici comment est définie la notion de citoyenneté dans cet organisme :

Une citoyenne, ça veut dire que c'est une femme qui joue son rôle dans la société, à différent niveau. Pas juste servir le café dans les rencontres de parents. Les femmes « antidotées », souvent elles ont diminué leur bénévolat où elles étaient plus en service et elles ont un bénévolat plus communautaire où elles ont une dignité... Des femmes ont laissé le café qu'elle faisait dans telle réunion et elles s'en viennent faire leur cuisine collective pour bannir la pauvreté et nourrir leur famille, rencontrer d'autres femmes. (Entrevue n° 7, p. 3.)

Ce n'est pas tant le travail qui conduit à la citoyenneté que la création d'un espace où l'individu peut agir dans sa communauté. Ainsi, Antidote Monde va créer dans plusieurs municipalités des laboratoires d'expérimentation de compétences femmes. Un groupe de femmes se mobilisent pour faire le portrait social, économique et politique de leur ville et intervenir dans ces différents champs d'activités afin de créer des liens avec les responsables locaux. Cette démarche leur permet de démystifier les rouages de l'organisation de leur ville pour les amener vers la réalisation d'un projet particulier. Dans le cas de la ville de Cabano, les femmes ont réussi à mener à terme un projet de réaménagement d'un parc public. Ce qui est fondamental dans cette initiative, c'est de permettre aux femmes de s'intéresser à la vie publique et d'intervenir sur le développement de leur milieu. La citoyenneté consiste donc à sortir de l'espace privé, celui de la maison, pour occuper celui du public, celui des débats et des discussions. Agir sur soi, agir avec les autres et agir face au pouvoir, tel est le processus qui conduit à la citoyenneté active.

c) L'individu et l'outil; la communauté et l'individu

La solidarité s'exprime parfois à travers l'idée qu'il faut replacer l'humain et la communauté au cœur des entreprises. C'est un aspect que partagent notamment les agents et agentes en économie sociale qui posent comme condition aux initiateurs de projet que leur projet consolide la communauté et permette aux individus d'accéder à un travail valorisant.

Dans le cas des coopératives d'utilisation de matériel agricole, la solidarité entre les membres est une condition essentielle pour la mise sur pied de la coopérative faisant ainsi des outils de production et de la richesse économique des éléments subordonnés à la solidarité du groupe. Ainsi, au cœur même du projet, il y a cette intention de vouloir combattre l'individualisme des entrepreneurs agriculteurs, afin de renouer avec l'idée de l'être-ensemble. «C'est que je trouve qu'il y avait un individualisme trop bien ancré, les producteurs réclament toutes sortes de choses. Ils demandent toutes sortes de choses, mais ils ont un pouvoir qu'on dirait qu'ils délaissent, un pouvoir qui a toujours existé, c'est-à-dire de travailler ensemble.» (Entrevue n° 6, p. 2.)

En mettant l'accent sur une association d'individus, la CUMA ne se préoccupe pas seulement des aspects d'ordre économique et technique, mais aussi de la capacité de l'être humain de se réaliser comme individu au sein d'une collectivité.

C'est dans ce sens-là que, moi, je m'appuie beaucoup plus sur les individus que sur le moyen que j'ai mis en place pour les associer, c'est-à-dire la machine. Regroupez-vous autour de la machine. Donc, pour moi, c'est la personne avant la machine, c'est de ça que je préfère parler beaucoup plus que d'économique. C'est évident que ça te coûte quatre fois moins cher ou cinq fois moins cher. Mais c'est pas ça qui va assurer à ton association une pérennité si le dynamisme du groupe n'est pas là, il n'est pas soutenu par ceux qui y adhèrent. C'est un peu dans ce sens-là que j'ai travaillé à la mise en place des CUMA puis quand je prononce des conférences, je parle beaucoup plus des avantages humains de se regrouper que des avantages économiques qui sont évidents. C'est la problématique, c'est bien plus des personnes que la machine. (Entrevue n° 6, p. 2.)

d) La responsabilisation

Le thème de la responsabilisation peut se concevoir selon les règles du devoir et de l'éthique. Il s'inscrit, comme les autres aspects de la richesse sociale, dans le cadre du milieu de travail et de la société. Le rôle des dirigeants de l'entreprise d'économie sociale, notamment en démarrage, est de s'assurer que les membres assument la responsabilité de participer aux assemblées générales et qu'ils comprennent bien le rôle des élus au conseil d'administration. Cette responsabilisation ne va pas toujours de soi et nécessite bien souvent le soutien de l'agent ou l'agente en économie sociale du CLD se donnant comme tâche d'informer et de former les membres aux rouages des assemblées et des conseils d'administration.

Sur un autre aspect, au sein de chaque entreprise, on doit s'assurer que les travailleurs et travailleuses exécutent les tâches qui leur sont assignées tout en veillant à organiser le travail de manière que chaque individu puisse travailler

dans un environnement qui soit le moins aliénant possible. Il y a donc une responsabilité de gestion où l'on cherche à établir une répartition des tâches qui permette à chacun d'échapper à la routine.

Mais au-delà des responsabilités concernant l'organisation du travail, il y a la fragilité du rapport entre l'intérêt individuel et collectif. On a vu plus haut, avec les CUMA, qu'il s'agissait moins d'aller chercher des services, mais de créer un collectif qui prenne la responsabilité de partager des services. Être responsable signifie alors qu'il faut dépasser l'esprit individualiste, développer des rapports de voisinage et recréer des lieux d'échange rapprochant les individus-membres au nom de la solidarité. Ce type de responsabilisation, liant conscience collective et intérêt général, fait également partie des préoccupations d'autres acteurs en économie sociale.

La responsabilisation ne peut donc être réduite aux intérêts individuels. Elle fait appel à une conscience sociale, à l'esprit coopératif, à l'idée que tout projet, même s'il vient d'une initiative personnelle, s'inscrit dans une démarche plus large, qu'on a la responsabilité de reconnaître, qui est aussi celle du développement de la communauté. Une réalité qui semble incontournable et qui est au cœur de la responsabilité comme le souligne une personne interrogée :

La responsabilité. J'ai de la misère avec les gens qui mêlent l'intérêt personnel et l'intérêt collectif. La personne qui veut utiliser l'organisme pour assouvir ses propres besoins, avoir une job, je n'aime pas ça. Je trouve que c'est important de respecter le fonctionnement d'une organisation, les règlements généraux. (Entrevue n° 3, p. 26.)

CONCLUSION ET RECADRAGE

À partir des entretiens réalisés, nous avons dégagé quelques paramètres de la richesse sociale des entreprises collectives. Il s'agit essentiellement de la démocratie, la participation, l'animation et la solidarité. L'identification de ces paramètres, ou catégories analytiques, est le fruit d'une démarche déductive et inductive de la réflexion mettant à profit la rencontre entre la définition de la richesse sociale selon Méda et celle qu'en donnent les acteurs eux-mêmes. Lorsque Méda parle de la reconnaissance de la richesse vue comme un patrimoine humain, elle insiste sur la qualité de vie des individus et des acteurs collectifs, sur l'éducation citoyenne et la solidarité. Les propos recueillis auprès des acteurs d'économie sociale lui font en quelque sorte écho en rendant plus opérationnelles même les dimensions de la richesse sociale: on y voit ainsi se profiler des indicateurs de ce type de richesse.

Voici, en synthèse, les principaux acquis se dégageant de la présentation et de l'analyse du matériel empirique présentée dans la partie précédente. Pour que s'exerce et se renouvelle la démocratie au sein des entreprises d'économie

sociale, il importe que les membres du conseil d'administration épousent les idéaux de l'entreprise, qu'ils développent entre eux des rapports d'égalité et que l'ensemble des membres aient un minimum de connaissance des règlements généraux afin d'intervenir plus efficacement lors des délibérations. La bonne marche de l'entreprise dépend également d'une forme démocratique qui ne nie pas l'autorité, mais dont l'exercice ne repose pas sur la soumission des membres ou travailleurs, mais sur leur participation à la définition collective des finalités de l'entreprise. Par ailleurs, plus largement, la société démocratique semble plus difficile à entrevoir dans son renouvellement. Il faut, dit-on, la reconstruire, sortir d'une définition trop exclusivement représentative de la démocratie et placer au centre le bien commun. Apparaît alors l'idée de la justice qui sous-entend la création d'un contre-pouvoir par une juste reconnaissance des entreprises d'économie sociale.

L'animation, elle, est un mode d'intervention favorisant la démocratie en créant un espace critique et polémique qui structure le lien entre l'économique et le social. La solidarité s'insère dans cette dynamique et facilite la formation de liens de confiance tout en rejoignant l'individu dans son intériorité en travaillant sur la confiance en soi indispensable au passage à une action réfléchie. Il s'agit d'agir sur soi et avec les autres afin de sortir d'une démarche qui consiste uniquement à se faire soi-même. La réalisation de soi n'est pas détachée du développement de la communauté et cette solidarité est d'abord humaine dans le sens qu'elle ne se confond jamais avec la technique, que la machine ne se substitue aucunement à l'humain. C'est sans doute dans ce sens qu'il faut comprendre la question de la responsabilisation qui est celle du devoir, de l'éthique, de la conscience collective et de l'esprit coopératif.

L'ensemble de ces éléments recouvrent et précisent les cinq principes de l'*empowerment* tels que les ont décrits Vachon, Leclerc et Comeau (1997) et que nous avons présentés plus tôt dans ce texte. Pour illustrer notre propos, nous établissons la correspondance entre ces principes et les dimensions (indicateurs) de richesse sociale. L'*empowerment* individuel et collectif peut alors se lire de la manière suivante:

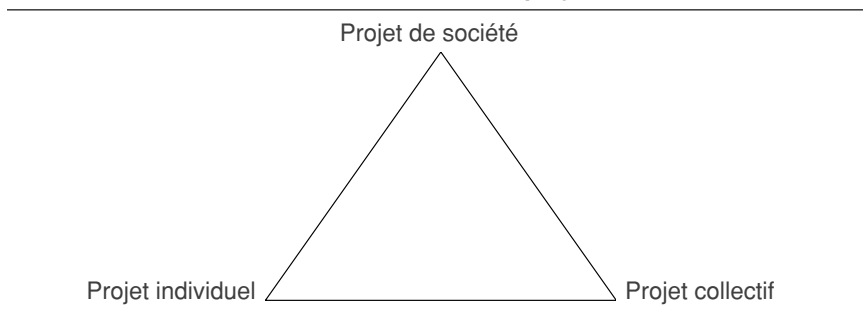
1. **La participation volontaire, engagement individuel et collectif.** Correspond à la démocratie interne des entreprises d'économie sociale: connaissance des règles de participation, rapports égalitaires entre les membres, participation à la définition des finalités collectives;
2. **La reconnaissance des capacités réflexives des participants.** Correspond à la démocratie externe des entreprises: agir sur soi et en société, participer à la reconstruction de la démocratie au nom du bien commun;
3. **La participation non directive des membres.** Correspond à l'esprit coopératif entre les membres, aux liens de confiance, au développement d'une citoyenneté active;

4. **L'appropriation collective du pouvoir.** Correspond à l'établissement de la justice par la création d'un contre-pouvoir des entreprises d'économie sociale; correspond également à la solidarité sociale, à la prise en main de son destin;
5. **La remise en question de l'oppression.** Correspond à la critique de l'exercice de l'autorité dans l'entreprise; correspond également au maintien de l'humain au cœur de l'entreprise collective; correspond enfin aux débats sur le «bien-vivre ensemble»: pourquoi et au nom de quoi agissons-nous?

Ainsi, ces principes d'*empowerment* croisent les indicateurs de richesse sociale et servent à identifier les capacités d'agir comme individu et comme groupe dans l'entreprise collective et la communauté. La création, ou la consolidation, d'une entreprise d'économie sociale permettrait, selon cette approche, d'engager les individus dans un processus d'affirmation de soi et d'intégration à un collectif d'appartenance. Ce noyau «entrepreneurial» aurait ainsi des effets bénéfiques sur l'ensemble de la communauté en consolidant le tissu social et une humanisation des rapports sociaux.

En terminant, nous aimerions considérer le rapport entre individu, collectivité et société. En effet, c'est ce triple rapport qui est problématisé au sein des entreprises collectives. Les participants et participantes au groupe de discussion ont soumis l'hypothèse que les dimensions de la richesse sociale dépendent de la manière dont nous concevons les fondements de la vie en société à partir des composantes suivantes regroupées autour d'une figure triangulaire: le projet individuel, le projet collectif et le projet de société. Ainsi, chaque entreprise d'économie sociale est confrontée dans ses pratiques à l'articulation de ces trois composantes où l'on retrouve à la base du triangle le rapport entre le projet individuel, porté par chacun des membres de l'entreprise, et le projet collectif, raison d'être de l'entreprise d'économie sociale. Au sommet de ce triangle, il y a le projet de société qui serait un idéal de vie que l'on partage avec les autres. Voici ce triangle:

Graphique I
Les trois niveaux de projet



En d'autres termes, ce triangle constitue une représentation et une actualisation de l'*empowerment*. Les diverses composantes de ce triangle intègrent les principes de l'*empowerment*, ce concept faisant appel à la fois à l'individualité et aux aspects sociaux de l'action collective (Gaulejac, 1996). Le projet individuel fait appel à la participation et à l'engagement individuel et collectif, à une participation responsable, à la confiance en soi et aux autres, et à la reconnaissance des capacités réflexives des participants. Le projet collectif se réfère à la création d'un contre-pouvoir ou à la distanciation critique à l'égard de la désocialisation de l'économie. Finalement, le projet de société valorise l'humanisation, le vivre-ensemble afin de contrer la perte du sujet sous l'emprise de la technique. S'il y a utilité sociale, le projet n'est jamais réduit à sa dimension pragmatique mais porté par un idéal, par la reconnaissance de la dimension symbolique de l'être humain.

Notes

1. Méda rejoint les propos de certaines personnes que nous avons interviewées en citant Habermas (note 450) dans *Le travail une valeur en voie de disparition*: « Les sociétés modernes disposent de trois ressources à partir desquelles elles peuvent subvenir à leurs besoins de régulation : l'argent, le pouvoir et la solidarité. Il serait nécessaire qu'il y ait un rééquilibrage de leurs sphères d'influence. » « La crise de l'État-providence », in *Écrits politiques*, p. 122.
2. Voir sur cette question Raymond BEAUDRY (2000).
3. La CUMA est une formule par laquelle des producteurs agricoles se mettent en commun pour former une coopérative, celle-ci devenant propriétaire du matériel agricole que loueront les producteurs-membres. Cet achat par la coopérative du matériel permet aux producteurs de réaliser d'importantes économies concernant l'équipement. La mise en commun de ce matériel implique pour les producteurs-membres une réorganisation de leur travail qui s'appuie alors sur une plus grande solidarité. En 2004, on retrouve 64 CUMA au Québec, tant dans le Bas-Saint-Laurent qu'en Abitibi, au Saguenay, en Beauce, dans les régions de Québec et Montréal.

Bibliographie

- BEAUDRY, Raymond (2000). *L'économie sociale et les dynamiques solidaires*, texte d'une communication présentée à Cluny (France) dans le cadre de l'Assemblée annuelle de l'Université rurale du Clunisois, novembre (Document déposé au GRIDEQ, à l'Université du Québec à Rimouski.)
- BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOUTIN, Gérald (1997). *L'entretien de recherche qualitatif*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CHEVRIER, Jacques (1998). « La spécification de la problématique », in Benoît GAUTHIER (sous la dir. de), *Recherche sociale*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 51-81.
- GADREY, Jean (1996). *Services : la productivité en question*, Paris, Desclée de Brouwer.
- GADREY, Jean (2000). *Nouvelle économie, nouveau mythe ?*, Paris, Flammarion.
- GAULEJAC, Vincent de (1996). *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.
- GUILLEBAUD, Jean-Claude (2003). *Le goût de l'avenir*, Paris, Seuil.

- LÉVESQUE, Benoît (2001). *Le développement local et régional, avant et après la mondialisation*, Cahiers du CRISES, n° ET0116, Montréal, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).
- MÉDA, Dominique (1995). *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier, Champs/Flammarion.
- MÉDA, Dominique (1999). *Qu'est-ce que la richesse?*, Paris, Aubier.
- MORNEAU, Camille (2004). *Mise à jour des données sur les CUMA*, document à usage interne, Rimouski, Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Agroalimentaire du Québec.
- NINACS, William A. (1997). «Le service social et l'appauvrissement: vers une action axée sur le contrôle des ressources», *Cahiers de recherche sociologique*, n° 29, p. 59-75.
- PERRET, Bernard et Guy ROUSTANG (1993). *L'économie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil.
- SAUCIER, Carol et Raymond BEAUDRY, avec la collaboration de Claude DENIS (2001). *La rentabilité sociale des coopératives et entreprises collectives de la région du Bas-Saint-Laurent au Québec*, rapport de recherche présenté au Secrétariat des coopératives du gouvernement du Canada.
- SAUCIER, Carol et Nicole THIVIERGE (2000). *Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent*, Cahiers du GRIDEQ, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est du Québec.
- SAUCIER, Carol et Nicole THIVIERGE (2003). «Lien social et développement économique. L'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.», *Recherches sociographiques*, vol. XLIV, n° 2, mai-août, p. 291-311.
- SAVOIE-ZAJC, Lorraine (1998). «L'entrevue semi-dirigée», in Benoît GAUTHIER (sous la dir. de), *La recherche sociale*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 263-285.
- VACHON, Gisèle, Chantal LECLER et Yvan COMEAU (1997). «L'empowerment d'un groupe de personnes ayant une déficience visuelle et visant la création d'une entreprise collective», *Service social*, vol. 46, n° 1, p. 45-66.
- Entrevue n° 1, Coopérative de gestion en commun du Vieux Manège, 12 juin 2000.
- Entrevue n° 2, Centre local de développement de La Mitis, 13 juin 2000.
- Entrevue n° 3, Centre local de développement des Basques, 28 juin 2000.
- Entrevue n° 4, Ressourcerie du Bas-Saint-Laurent, 26 septembre 2000.
- Entrevue n° 5, Centre local de développement Rimouski-Neigette, 6 octobre 2000.
- Entrevue n° 6, Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Agroalimentaire du Québec, Rimouski, 18 octobre 2000.
- Entrevue n° 7, Antidote Monde, 23 octobre 2000.
- Entrevue n° 8, Centre local de développement de Rivière-du-Loup, 31 octobre 2000.
- Entrevue n° 9, Coopérative de développement régional du Bas-Saint-Laurent, 15 novembre 2000.
- Entrevue n° 10, Groupe de discussion, Université du Québec à Rimouski, 13 décembre 2000.